



(Suite de la page 1) — conditions, que certains ressentent aujourd'hui quelque inquiétude à voir ce principe fondateur remis en question (même si c'est de façon marginale), dans la mesure où certaines catégories de citoyens pourraient être autorisées, demain, à « adapter » des lois communes à leurs convenances propres.

L'espace historique et culturel, quant à lui, est par nature défini de façon beaucoup plus floue. Il est la résultante de l'ensemble, infiniment diversifié, des courants démographiques, des échanges économiques et commerciaux, des influences de tous ordres qui, au cours des siècles, ont progressivement forgé la nation. L'erreur de base, si fréquemment commise, consiste à ignorer cet ensemble culturel complexe et mouvant en tant que constitutif de l'espace public, et à en renvoyer purement et simplement les diverses composantes à la sphère privée. Or si la France est la France, si elle n'est pas seulement le pays du « droit écrit » et du Code Civil mais un pays riche de son histoire et de sa culture, c'est bien parce que la mystérieuse alchimie sociale qui assure la mise en cohérence d'une nation a, ici comme ailleurs, fait son œuvre, qu'elle a ajouté un tissu d'une exceptionnelle richesse à l'ossature fondatrice que constitue le pacte républicain. Et, ce qui lève le « paradoxe » ici évoqué, la force intrinsèque de ce pacte confère, dans ce pays, une intensité particulière aux métissages culturels – en quelque sorte imposés par la règle du jeu sociétale – ce qui renforce du même coup la cohésion de l'ensemble.

Pourquoi, dès lors, aurions-nous peur aujourd'hui de faire un pas de plus et d'autoriser nos concitoyens à prendre simplement et explicitement conscience de la parfaite légitimité d'une assomption moins clandestine des dimensions culturelles constitutives de la nation, dès lors qu'ils n'en profiteraient pas pour

remettre en cause l'ossature républicaine commune à tous ? Si l'on voulait bien nous donner acte de la justesse de cette intention, la seule difficulté serait de la traduire de façon opératoire dans la vie quotidienne. Or il se trouve que nous en avons, précisément, les moyens formels dans notre pays, par une judicieuse utilisation des dispositions de la Loi de 1901.

Dans la mesure même où les dimensions culturelles ne peuvent prendre de caractère « public » que si elles sont portées par des collectivités, on entrevoit en effet le rôle que pourraient jouer des familles d'Associations constituées à ces fins – aux fins d'une quête multicommunautaire débarrassée par essence de toute tentation communautariste puisque non confinée à des collections spécifiques d'individus. Ce serait aussi une façon particulièrement stimulante de contribuer à renforcer les liens entre l'État, pris en tant que tel, et cette fameuse « société civile » dont on ne peut, décidément, se résoudre à ne la considérer que comme une coalition d'intérêts « privés » ! Le concept « d'utilité publique » pourrait lui-même être utilement réexaminé dans cette perspective.

Bref, d'un problème jugé aujourd'hui presque insurmontable et de nature à déchirer la nation, on pourrait faire le ferment d'un véritable rebond de la société aux multiples retombées. Une telle hypothèse ne légitime-t-elle pas un effort collectif de réflexion ? Nous serions heureux si une telle réflexion s'engageait bien au-delà de Diasporiques et du Cercle Gaston-Crémieux. La redoutable question corse – ou la question basque, bretonne, alsacienne... ou juive, etc. – pourrait sans doute elle-même être posée de façon radicalement différente si l'on voulait bien la réexaminer au travers du prisme proposé. Ouvrons donc résolument ce débat ! ■

Conditions d'abonnement

Prix au numéro : 5,33 Euros (35 francs). Abonnement annuel (4 numéros) : 18,29 Euros (120 francs). Abonnement de soutien : 30,48 Euros (200 francs) ou plus. Pour s'abonner, envoyez vos nom et adresse ainsi qu'un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à :

Jacques Burko, 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

Sommaire du n° 19

Editorial	1
Entretien	
Claude Cohen-Tannoudji (Ph. Lazar)	
L'actualité	3
Proche-Orient :	
Y penser toujours, n'en parler jamais ?	
Discours aux <i>Femmes en noir</i> (Nurith Peled-Elhanan)	
Réactions des lecteurs	
Les Roms de Strasbourg (G. Federmann)	
Minorités	11
La question kabyle : entretien avec Salem Chaker (Ph. Lazar)	
La culture	
Lire	10
Entretien avec Henri Meschonnic (H. Raczymow)	
Margot Carlier : entretien avec une traductrice (J. Burko)	
Livres	21
(E. Marienstras, J. Burko, J-F. Lévy, F. Weil)	
Musique	26
Ernest Bloch et la musique juive (J. Lewinski)	
Soudain l'été dernier	30
Retour de Cerisy (F. Weil)	
Le yiddishland dans les Cévennes (M. Klein-Zolty)	
Textes	33
Les Juifs dans la mémoire nationale française (M. Groulez)	
L'étoile de David et la croix : les racines juives d'un prêtre polonais (Roger Cohen)	
Henry Coston - profession : antisémite (H. Minczeles)	
Brèves	42
Le Débat	43
Les "nouveaux historiens israéliens" (Atelier du Cercle Gaston-Crémieux)	
La mémoire	49
Lilly Scherr (P. Vidal-Naquet)	
Revenir en Espagne	
Convivialité	51
Suite de l'éditorial	52